VICHY c'est à

OCTOBRE
2024
NUMÉRO
133

LE MAGAZINE DES VICHYSSOIS

LES MÉDAILLÉS QUI ONT

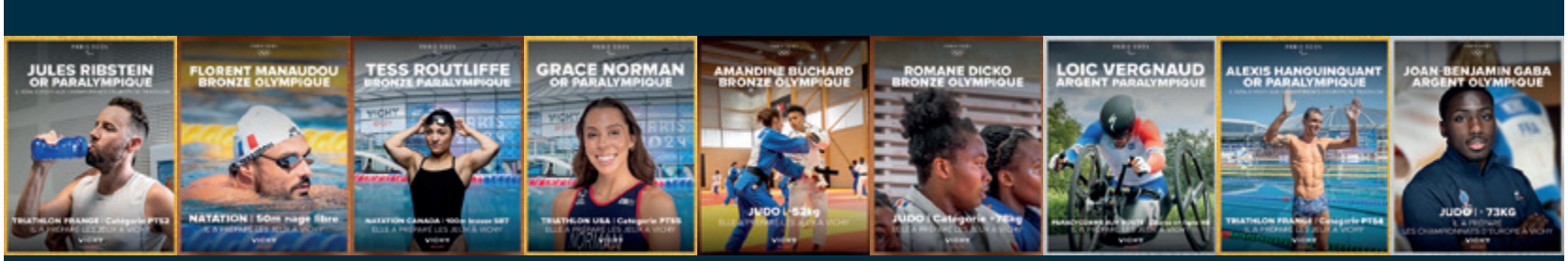

PRÉPARÉ LES JEUX À VICHY

VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

VICHY EN IMAGES

CULTURE
JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 21 et 22 septembre derniers ont eu lieu les Journées européennes du patrimoine à Vichy sur le thème de « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ». Les visiteurs ont pu profiter de visites guidées en ville, découvrir la mairie, le Palais des Congrès-Opéra, la médiathèque, et les musées. Rendez-vous l'année prochaine •

SPORT
CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TRIATHLON

La France n'avait plus accueilli le championnat d'Europe de triathlon depuis 2006. Pour le retour de la compétition dans l'hexagone, le comité exécutif d'Europe Triathlon a choisi Vichy pour ville hôte du grand rendez-vous européen de l'année les 21 et 22 septembre derniers. Ce sont plus de 1 500 triathlètes de 37 nationalités qui ont performé dans la cité thermale. •

EVENEMENT
FESTIVAL DES JEUX

Le 21 et 22 septembre au Palais des congrès de Vichy le public était au rendez-vous pour découvrir les différents jeux en accès libre, les tournois et animations. Les visiteurs ont même eu l'occasion de tester des prototypes de jeux afin de donner leur avis. •

COUP D'ŒIL SUR LE SOMMAIRE

P. 5
SPORTING TENNIS
VICHY SPORTIVE
L'emblématique Sporting Tennis de Vichy est en pleine transformation. •

P. 6 / 7
PARIS 2024
VICHY OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
Vichy terre de champions olympiques : 118 athlètes, 51 médailles, une ville au service de l'excellence sportive. •

P. 8 / 9
DOSSIER
VICHY ATTRACTIVE
Vichy connait une véritable transformation avec plusieurs projets immobiliers qui redéfinissent le paysage urbain de la ville. •

P. 12
VIDÉOPROTECTION
VICHY SÉCURITÉ
Un œil sur la ville, Vichy optimise sa sécurité par la vidéoprotection. •

VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

PEFC
10-31-3162
Certifié PEFC
www.pefc-france.org

N°133 - OCTOBRE 2024
19.625 exemplaires
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X
Directeur de publication : Sébastien Delamare
Conception graphique : Turbulences
Rédaction : Sarah Barbut
Maquette et mise en page : Laurence Plancke
Imprimerie : Decombat
Photo de couverture : Vichy Sport
Crédits photos : Illustrations non contractuelles/Groupe Edouard Denis septembre 2024. Hepha Virtual Building / Gramont Imagineer / Redwood Image Doing, PhotoVidéoDrone, Cindy Michaud, Julien Alexandre, Robin Platon, Louise Auriac, Emma Bonhomme, Yann Allaix, Laurence Plancke, DR.
Vues 3D Sporting : studio Yam Studio pour le cabinet d'architecture Comte et Vollenweider

C'EST À VICHY - MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX

Les vacances d'été ont tiré leur révérence, laissant derrière elles de merveilleux souvenirs avec un rêve olympique qui s'éteint mais un héritage qui brille.
Depuis l'obtention du Label Terre de Jeux, le cœur de la Reine des Villes d'eaux bat au rythme de l'excellence sportive.
C'est dans cet écrin que 244 athlètes et para sont venus écrire leur légende pour Paris 2024.
C'est dans cet écrin que 51 médailles dont 19 en or ont été préparées.
C'est dans cet écrin que plus de 23.000 personnes ont assisté aux passages des Flammes Olympique puis Paralympique.
Vichy, Reine des Villes d'Eaux, est résolument une destination sportive incontournable à l'échelle internationale ! Elle est d'ailleurs devenue une référence européenne pour la préparation des athlètes de haut niveau. Les vertus de ses eaux ne sont plus à démontrer et le thermalisme est associé à la dynamique sportive. Si Vichy est une Reine rayonnante en toutes saisons, c'est qu'elle dispose de vrais atouts pour concrétiser ses ambitions et, faire du sport un vecteur d'attractivité, est une force indéniable pour le rayonnement de notre ville. Au lendemain des Jeux de Paris 2024, notre territoire, où peuvent se pratiquer plus de 60 disciplines, poursuit son investissement pour accompagner TOUS les sportifs vers le plus haut niveau de performance. Ainsi, les nouveaux équipements vont permettre de renforcer notre dynamique sportive mais aussi d'encourager toutes les générations à se retrouver autour de la pratique sportive et des grands événements qui contribuent à la notoriété de notre agglomération.
En cette période de rentrée, de transition et de renouveau, je souhaitais également, dans ce nouveau numéro de C'est à Vichy, faire le point sur les actions présentes et futures visant à améliorer votre quotidien.
Si Vichy est une ville préservée par la qualité de nos espaces verts, de nos équipements, et d'une politique de gestion des déchets plus respectueuses de l'environnement, nous œuvrons, chaque jour, pour améliorer votre cadre de vie, pour créer une ville où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain.
Une ville plus sûre par le déploiement de la vidéoprotection et des moyens mis à disposition de la police municipale ;
Une ville qui rayonne à travers les contours d'un Parc des Sources de plus en plus majestueux qui se dessine ;
Une ville encore plus attractive avec l'ouverture de nouveaux commerces mais aussi par l'intensification des grands chantiers de rénovation en faveur de l'Habitat comme les futures résidences Banque de France et du Regina et bientôt les grands projets de l'îlot Gramont mais aussi de Vichy Lac.
Des rues qui murmurent, des rêves qui s'allument, une ville qui respire, un monde à réinventer... La Reine des Villes d'Eaux est loin d'avoir dit son dernier mot ! •

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy - Président de Vichy Communauté
Vice-Président du Conseil régional Auvergne-Rhone-Alpes

@VilleDeVichy

BIENVENUE

NOUVEL ARRIVANT

Vous venez d'arriver à Vichy ? La Ville est heureuse de vous compter parmi ses habitants et vous souhaite la bienvenue ! Le samedi 7 décembre 2024 à 10h la municipalité organise un accueil des nouveaux arrivants dans les salons de l'Hôtel de ville. Cette journée vous permettra de découvrir les services municipaux, les associations locales, et de rencontrer d'autres nouveaux résidents à l'occasion de ce moment convivial. •

Pour vous inscrire :
ville-vichy.fr/demarche/inscrire-journee nouvel-arrivant

NUMÉRIQUE

MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE : UNE OFFRE RICHE ET DIVERSIFIÉE

Grâce au partenariat entre notre réseau des médiathèques et la Médiathèque Départementale de l'Allier (MDA), la médiathèque numérique est désormais accessible à tous. Ce service permet de visionner des longs et courts métrages dès leur sortie sur les plateformes, des documentaires, des séries, et des dessins animés. Il propose également des modules d'autoformation en langues, soutien scolaire (Digischool), informatique, santé et bien-être, ainsi que le code de la route.
Les utilisateurs peuvent suivre l'actualité grâce aux magazines, à la presse régionale et à la presse quotidienne, et consulter en ligne romans, bandes dessinées, documentaires, et albums, y compris les nouveautés littéraires. •

Pour profiter de cette offre inscrivez-vous auprès de votre médiathèque.

CULTURE

EXPOSITION VICHY L'INTERNATIONALE

Vous n'avez plus que jusqu'au 11 novembre pour plonger dans l'histoire et le rayonnement international de la Reine des villes d'eaux. Cette exposition offre un regard approfondi sur le rayonnement mondial de Vichy à travers deux axes majeurs : son attrait précoce pour une clientèle internationale et une multitude d'événements dès le XIX^{e} siècle, ainsi que la diffusion internationale de sa réputation, de la marque « Vichy » et de ses produits. •

Centre Culturel de Vichy, entrée par l'ancien hôtel L'international, 26 rue du Maréchal Foch
Du mercredi au vendredi de 14h à 18h, week-ends et jours fériés de 10h à 18h.
Tarifs : plein : 10€ - réduit : 4€

PATRIMOINE

NUMÉRISATION DE LA PRESSE LOCALE ANCIENNE : UNE OPÉRATION D'ENVERGURE ACHEVÉE

La ville de Vichy est fière d'annoncer la fin de l'importante opération de numérisation de la presse locale ancienne, menée en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France (BNF) et les archives départementales de l'Allier, entre septembre 2023 et juin 2024.

Ce projet ambitieux a permis de numériser le plus important corpus de titres de presse en région par la BNF. Pas moins de 250 volumes, représentant 30 titres de journaux principalement hebdomadaires publiés entre 1832 et 1952, ont été acheminés à Bussy-Saint-Georges.

Avant la numérisation, près de 100 000 pages ont été répertoriées une à une pour vérifier les titres, les dates, signaler les manques et les anomalies, et repérer les restaurations nécessaires. La médiathèque de Vichy, avec l'aide de bénévoles, a effectué les restaurations comme la consolidation des petites déchirures et la réfection des reliures abîmées.

Ces journaux, provenant des collections des fonds patrimoniaux et de la Compagnie de Vichy, sont désormais accessibles en ligne sur Gallica, la bibliothèque numérique de la BNF. Ils le seront également sur ReSources - patrimoine numérisé (gallica.bnf.fr).

Comme dans la presse régionale actuelle, ces archives contiennent une multitude d'informations : politique, culturelle, faits divers, vie associative, sports, et bien sûr, thermalisme et événements locaux. Une ressource précieuse pour la mémoire de notre région et un outil indispensable pour les passionnés d'histoire. •

LE SPORTING TENNIS FAIT PEAU NEUVE !

Le sporting tennis de Vichy, un lieu emblématique situé au bord de l'eau entre le pont Jacques-Chirac et l'hippodrome, est en pleine transformation. Créé aux alentours de 1908, le site a été inauguré avec un parcours de golf, mais ce n'est qu'en 1923 que les premiers courts de tennis y ont vu le jour. Pendant près de 40 ans, de 1952 à 1991, le site a été le théâtre de la coupe Galéa, l'équivalent de la coupe Davis pour les juniors, où des légendes du tennis comme Yannick Noah, Yvan Lendl et Guy Forget ont laissé leur empreinte.

Aujourd'hui, le sporting tennis de Vichy fait peau neuve, tout en respectant l'âme historique du lieu. L'objectif de cette rénovation est clair : moderniser les installations pour répondre aux exigences contemporaines, tout en intégrant un centre national de padel.

LE CENTRE NATIONAL DE PADEL

Mais qu'est-ce que le padel, exactement ? Le padel c'est un sport de raquette qui se joue à mi-chemin entre le tennis et le squash, sur un terrain plus petit entouré de murs, favorisant un jeu rapide et intense.

Ce centre de padel accueillera des manifestations nationales et internationales, répondant à un besoin pressant d'un centre d'entraînement pour ce sport en pleine expansion, récemment intégré à la Fédération Française de Tennis (FFT). Le projet de rénovation du sporting tennis a ainsi évolué dans ce sens pour inclure ces nouvelles infrastructures, tout en respectant le cahier des charges lié au haut niveau.
La vocation de ce centre est double : attirer de jeunes talents prometteurs et les aider à progresser au plus haut niveau. La convention officialisant ce projet a été signée le 4 octobre dernier à l'occasion du tournoi de Greenwiz.

Les travaux, entamés en septembre 2023, devraient s'achever à la fin du printemps 2025. Nous retrouverons dans ces infrastructures :

En extérieur

- 2 courts centraux en terre battue.
- 2 courts en résine.
- 2 courts en terre battue artificielle.
- 4 courts en terre battue supplémentaires.
- 6 pistes de padel.

À l'intérieur

- 3 courts de tennis en terre battue dans la Halle 2.
- 6 pistes de padel dans la Halle 1.
- Une salle de réunion et 5 bureaux répartis entre la ligue, le comité et la FFT.
- 2 vestiaires avec sanitaires.
- Un local de stockage.
- Un club house.
- Le chalet à l'entrée du site abritera les bureaux du club résident du sporting. •

VICHY, TERRE DE CHAMPIONS : 244 ATHLÈTES, 51 MÉDAILLES

Durant quelques semaines, le monde a vécu à l'heure des Jeux 2024 et tous les yeux se sont tournés vers la France et Paris.

À Vichy aussi, cet été a été mémorable !

Vichy est devenue cet été une référence européenne pour la préparation des athlètes de haut niveau. 244 athlètes et para-athlètes accueillis pour leur préparation aux Jeux de Paris, une dizaine d'événements ou d'entrainements ouverts au public qui ont réuni plus de 1700 personnes, près de 20 000 personnes sur nos 6 étapes du relais de la Flamme olympique, le 21 juin, et 3 000 personnes au passage de la Flamme paralympique, le 26 août. Performances sportives et engouement populaire : c'est un défi relevé !

Tout comme les sportifs, qui s'entrainent pour les Jeux ou les grandes compétitions, Vichy prépare depuis plusieurs années cette séquence olympique et paralympique : modernisation des équipements du CREPS et du parc Omnisports, labellisation « **Terre de Jeux 2024** » puis inscription comme « **Centre de préparation des jeux** », échanges avec les Fédérations…

Et ce travail a porté ses fruits.

Cet été, Vichy a retrouvé sa notoriété, son rayonnement et son ouverture sur le monde. Site le plus important de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques, avec 36 équipes dans 19 disciplines, Vichy a attiré les sportifs de 10 nations.

VICHY TIRE SON ÉPINGLE DES JEUX

Unanimes, Fédérations, staffs et sportifs ont apprécié leur séjour à Vichy, de l'accueil à la restauration, de l'accessibilité à la sérénité de l'environnement, en passant par la qualité hors normes des équipements, l'excellence des équipes qui les ont accueillis et des services proposés.

Et les sportifs qui se sont entrainés à Vichy affichent un palmarès impressionnant de **51 médailles dont 19 en or !** *(voir encadré)*

Avec la présence des sportifs, les projecteurs se sont braqués sur Vichy : une soixantaine de médias sont venus rencontrer les équipes et découvrir les équipements du CREPS et du Parc

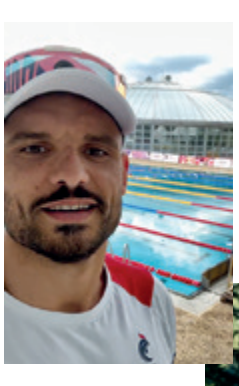

VICHY SPORTIVE /// PARIS 2024

Omnisports : presse sportive spécialisée, mais aussi généraliste, nationale et internationale, comme par exemple des chaines chinoise et japonaise.
Vichy a brillé dans ces Jeux et a remporté une première victoire : faire du sport un vecteur d'attractivité et s'affirmer comme une destination sportive de référence, à l'échelle internationale.

Dans son ambition de redevenir la Reine des Villes d'eaux (du XXIe siècle), Vichy doit poursuivre sur sa lancée et se démarquer grâce au sport.
À l'image des Français fiers d'avoir organisé et assisté à une Olympiade qui restera dans les mémoires, les Vichyssois peuvent être fiers de leur territoire ! •

VICHY A RAYONNÉ DANS L'ENSEMBLE DES MÉDIAS

ILS ONT PRÉPARÉ LES JEUX À VICHY ET REMPORTÉ 51 MÉDAILLES

JEUX OLYMPIQUES

FRANCE - JUDO • Romane Dicko (+78kg) = Bronze • Luka Mkheidze (-60kg) = Argent • Shirine Boukli (-48kg) = Bronze • Amandine Buchard (-52kg) = Bronze • Joan-Benjamin Gaba (-73kg) = Argent • Sarah-Léonie Cysique (-57kg) = Bronze • Clarisse Agbegnenou (-63kg) = Bronze • Maxime-Gaël Ngayap Hambou (-90kg) = Bronze • Équipe de France mixte = Or
FRANCE - NATATION • Anastasiia Kirpichnikova 1500m nage libre = Argent • Léon Marchand 400m 4 nages = Or, 200m papillon = Or, 200m brasse = Or, 200m 4 nages = Or • Florent Manaudou 50m nage libre = Bronze • Équipe homme relais 4x100m 4 nages = Bronze
USA - TRIATHLON • Relais mixte = Argent
CANADA - TAEKWONDO • Skylar Park = Bronze
CANADA - BREAK DANCE • Phil Wizard = Or

JEUX PARALYMPIQUES

CANADA - PARANATATION • Aurélie Rivard 50m nage libre S10 = Bronze, 100m nage libre S10 = Argent, 400m nage libre = Or • Katie Grosgriffe 100m papillon S10 = Bronze • Tess Routliffe 200m 4 nages SM7 = Argent, 100m brasse SB7 = Bronze • Nicholas Bennett 200m nage libre S14 = Argent 100m brasse SB14 = Or, 200m 4 nages SM14 = Or • Reid Maxwell 400m nage libre S8 = Argent • Shelby Newkirk 100m dos S6 = Bronze • Danielle Dorris 50m papillon S7 = Or • Sebastian Massabie 50m nage libre S4 = Or
USA - PARATRIATHLON • Kendall Gretsch (PTWC) = Argent • Mohamed Lahna (PTS2) = Argent • Mark Barr (PTS2) = Bronze • Allysa Seely (PTS2) = Bronze • Hailey Danz (PTS2) = Or • Grace Norman (PTS5) = Or • Carson Clough (PTS4) = Argent • Chris Hammer (PTS5) = Or
FRANCE - PARATRIATHLON • Thibaut Rigaudeau (PTVI) = Argent • Antoine Perel et son guide Yohan Le Berre (PTVI) = Bronze • Alexis Hanquinquant (PTS4) = Or • Jules Ribstein (PTS2) = Or
FRANCE - BOCCIA • Aurélie Aubert = Or
FRANCE - PARA CYCLISME • Loïc Vergnaud (H5) = 2 x Argent • Gatien Le Rousseau (C4) = Argent, Bronze • Mathieu Bosredon (H3) = 2 x Or

PROLONGER LA MAGIE DES JEUX, À LA BRADERIE LE 13 OCTOBRE AU PARC DU SOLEIL

Pour ceux qui souhaitent garder un souvenir unique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le comité Paris 2024 organise des braderies exceptionnelles à travers la France. **À Vichy, rendez-vous le 13 octobre au Parc du Soleil** pour une brocante dédiée aux objets et équipements qui ont marqué les olympiades : le ballon de rugby avec lequel Antoine Dupont a marqué l'essai décisif pour la médaille d'or, le drapeau de la France brandi par Léon Marchand après ses victoires en natation ou encore les casquettes officielles portées par le staff de Paris 2024. Tout cela sera disponible « à prix doux », une occasion en or pour rapporter chez vous une part d'histoire olympique. •

RENOUVEAU IMMOBILIER À VICHY

Vichy connaît une véritable transformation avec plusieurs projets immobiliers qui redéfinissent le paysage urbain de la ville. Ces initiatives visent à dynamiser divers quartiers tout en respectant le patrimoine historique et en intégrant des approches écologiques durables. Voici un aperçu des principaux projets en cours, qui illustrent le renouveau immobilier à Vichy.

ANCIEN HÔTEL RÉGINA

Le groupe bordelais CIR s'est lancé dans un chantier monumental pour redonner vie à l'Hôtel Régina situé avenue Thermale, à l'abandon depuis trois décennies. Avec un budget de 7 millions d'euros, l'objectif est de transformer ce bâtiment en mauvais état en **55 logements haut de gamme**, allant du T1 au T3 en duplex, avec balcon, jardin ou terrasse selon l'emplacement. Les travaux, débutés en janvier 2024, devraient s'achever fin 2025. Le succès est déjà au rendez-vous puisque l'ensemble des appartements a été vendu, et les façades, fidèles aux matériaux et volumes d'origine, sont presque terminées.

LE MASSÉNA

La réhabilitation de l'ancien hôtel Massena, situé Square Albert 1er à Vichy, est sur le point de s'achever. La livraison est prévue pour fin octobre, avec les premiers locataires attendus d'ici la fin

de l'année. Le projet comprend **18 logements** ainsi que **61 m² de surface commerciale**, avec des loyers maîtrisés dans le cadre du dispositif « Action cœur de ville, » destiné à faciliter l'accès au logement pour les salariés.

LE VERT GALANT

À l'abandon depuis 2010, l'ancien EHPAD le Vert Galant, situé rue de la Source de l 'Hôpital, est en pleine réhabilitation depuis le début d'année. Grâce à des sociétés civiles de placement immobilier, ce projet prévoit la création de **35 logements** du T1 au T4 destinés à la location avec des loyers maîtrisés. À l'instar de la rénovation de l'ancien hôtel Massena à proximité, ce projet vise à redonner vie à ces bâtiments historiques tout en respectant les normes modernes. La livraison est prévue pour la fin de l'année 2025.

LES PROJETS DE RÉHABILITATIONS DE FRICHES À VENIR

PROJET ÎLOT GRAMONT : UN NOUVEAU QUARTIER EN CONSTRUCTION

Le projet Îlot Gramont, approuvé par le conseil municipal du 8 avril, a été confié au promoteur Edouard Denis. Ce développement ambitieux transformera l'îlot d'ici 2027, avec la création de **nouveaux logements** et **365 m² de surface commerciale** au rez-de-chaussée.

Le projet, sélectionné après un appel d'offres, se distingue par son approche écologique et durable : il intègre la réutilisation des matériaux et une forte végétalisation, soulignant son engagement envers un développement respectueux de l'environnement.

Avant le début des travaux, une consultation publique a été réalisée pour recueillir les avis des riverains. La démolition des structures existantes commence à l'automne. Les fouilles archéologiques débuteront en début d'année prochaine, et la construction démarrera à l'automne 2025.

Une particularité notable du projet est la préservation de la villa, qui sera transformée en quatre grands logements haut de gamme. À l'arrière, un espace de nature préservé offrira une ouverture depuis la rue Drichon.

Le projet inclut, également, la construction de deux immeubles destinés aux salariés, financés, en partie, par le plan national « Action cœur de ville » et, qui seront gérés par le bailleur Auvergne Habitat. Ces immeubles abriteront un total de **39 logements locatifs**. Les rez-de-chaussée seront aménagés pour accueillir des services de proximité, avec deux options possibles pour l'un des deux : une micro-crèche ou une boulangerie.

PROJET REDWOOD : NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE DE 104 LOGEMENTS À VICHY EN 2025 !

Le groupe Edouard Denis, porte un projet ambitieux avec la création pour 2025 d'une résidence étudiante rue Fleury. Ce quartier, devenu le deuxième pôle étudiant de la Ville, accueille l'IFMK *(Institut de formation en masso-kinésithérapie)*, l'École Fournier *(Groupe Silvya Terrade)* et l'ISRP *(Institut supérieur de rééducation psychomotrice)*. Juste en face de ces établissements, c'est l'ancien bâtiment bleu de l'école des carrières supérieures qui sera transformé en une résidence étudiante moderne. Celle-ci proposera **104 lits individuels intégrés dans des espaces de vie commune**. Cette nouvelle résidence, idéalement située dans le quartier de France, se trouve à seulement 10 minutes à pied du centre-ville et des universités. Le Groupe Uxco, gestionnaire du projet, offrira une solution, clé en main, avec des appartements meublés et des parties communes, incluant une salle de fitness, un espace de coworking et une cuisine collaborative. Les résidents bénéficieront également de nombreux services tels qu'une laverie connectée, un parking privé et la présence d'un manager de résidence.

PROJET HEPHA

Ce projet de résidence de 38 appartements allant de 1 à 4 pièces et abritant un jardin commun, sera situé à deux pas du centre-ville, quartier Denière. Il permettra la rénovation de plusieurs maisons en piteux état, participant ainsi à l'embellissement du quartier. Les logements, situés 33 boulevard Denière, seront principalement destinés aux primo-accédants. La Ville a engagé les premières démolitions, et le projet devrait être achevé à la fin de l'année 2026. •

VICHY LAC

Le projet Vichy Lac est officiellement lancé !
Le Conseil Municipal vient de valider l'attribution de la concession d'aménagement multi-sites (en bord d'Allier et en Centre-ville) au groupement UrbanEra composé de Bouygues immobilier et CDC Habitat. Les logements seront livrés entre 2027 et 2036 permettant ainsi de développer un quartier donnant un nouvel élan et une nouvelle dynamique à Vichy.

DISPOSITIF FONDATION DU PATRIMOINE

Dans le cadre du périmètre du site patrimonial remarquable (SPR) de Vichy, un dispositif d'accompagnement est proposé par la Fondation du Patrimoine pour le ravalement des façades. Ce programme offre une prise en charge de 20% du coût hors taxes des travaux, sans plafond. De plus, cet investissement est défiscalisable à hauteur de 70%. Cette aide est accessible tant aux copropriétés qu'aux propriétaires, à condition que les biens soient labellisés « Fondation du Patrimoine ».

Plus d'infos : Service Urbanisme de Vichy - Maison de l'Habitat - 9 place Charles-de-Gaulle à Vichy - 04 63 01 10 45

GESTION DES DÉCHETS, FAÎTES LE BON GESTE !

La gestion des déchets est un enjeu majeur pour notre ville, et il est crucial que chaque habitant prenne conscience de l'importance de bien trier ses déchets. En effet, nos poubelles noires sont encore trop volumineuses, et ce, malgré les efforts déjà engagés. Le tri des déchets est non seulement une obligation légale mais aussi un devoir citoyen pour préserver notre environnement.

DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

Chaque année, ce sont **8 500 tonnes de déchets recyclables qui ne sont pas déposés dans la bonne poubelle** et qui sont enfouis sur le site de GAIA à Cusset. Cela représente un véritable gâchis, surtout lorsque l'on sait que dans chaque sac ou bac noir, on trouve en moyenne 178 kg de déchets recyclables par habitant et par an. Parmi eux :

- 38 kg d'emballages (plastiques, cartons, briques alimentaires, boîtes métalliques) qui auraient dû être déposés dans la poubelle jaune.
- 9 kg de bouteilles et bocaux en verre qui devraient être déposés dans les colonnes à verre.
- 11 kg de déchets divers (textiles, bois, déchets dangereux) qui pourraient être déposés en déchèterie.
- 120 kg de déchets fermentescibles, dont plus de 35 kg d'aliments non déballés, qui auraient pu être compostés.

Ces chiffres montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer notre tri et réduire la quantité de déchets non recyclés.

Trier devient un jeu d'enfant !

Il est important de respecter ces consignes pour que le tri soit efficace et que les déchets soient traités correctement.

LES APPORTS EN DÉCHÈTERIES

Pour vos déchets spécifiques comme les ferrailles, déchets verts, huiles, piles et batteries, pneus, gravats, ou encore les DASRI (déchets d'activités de soins à risque infectieux), la déchèterie de Cusset est à votre disposition sur présention du badge à demander en ligne sur **www.vichy-communaute.fr** rubrique « gestion des déchets ».

Horaires d'été (1er mars au 31 octobre) :
Lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h
Samedi : 8h-12h et 14h-17h

Horaires d'hiver (1er novembre au 29 février) :
Lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

Chemin de la Perche - 03300 CUSSET
Tél. : 04 70 96 22 61

COLLECTE DES DÉCHETS : JOURS ET RÈGLES

Les jours de ramassage des déchets varient selon votre lieu de résidence.
Une sortie non conforme peut être sanctionnée d'une amende allant de 35€ à 1500€.

Pour éviter toute infraction, il est conseillé de vérifier les jours de collecte via la carte ci-contre. ➤

Si vous vivez en copropriété, renseignez-vous auprès de votre syndic pour connaître les modalités spécifiques à votre immeuble.

FAQ - VOS QUESTIONS FRÉQUENTES :

Je suis étudiant et je quitte mon logement avant le jour de collecte, que faire de mes poubelles ?
Des colonnes enterrées sont réparties sur l'ensemble du territoire, vous permettant d'évacuer vos déchets à tout moment de la journée.

À quelle heure les poubelles sont-elles ramassées ?
Les horaires de collecte varient selon le lieu d'habitation. Consultez la carte pour plus de détails.

Où se procurer les sacs poubelles jaunes ?
Les Vichyssois, dont le foyer ou le local commercial n'est pas équipé de bacs roulants individuels ou collectifs, peuvent récupérer leur dotation GRATUITE (en fonction du nombre de personnes composant le foyer) en sacs jaunes (dédiés aux recyclables) à l'accueil de l'hôtel d'agglomération de Vichy Communauté, les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce identité, ou d'un extrait Kbis pour les professionnels).

Pourquoi trier les biodéchets est-il désormais obligatoire ?
Depuis janvier 2024, la loi AGEC impose le tri des déchets alimentaires pour permettre la valorisation sous forme de compost ou de biogaz, réduisant ainsi les déchets enfouis ou incinérés.

Où récupérer un bioseau ?
Les vichyssois peuvent récupérer leur bioseau gratuitement à l'accueil de l'hôtel d'agglomération de Vichy Communauté aux mêmes jours et heures que pour la dotation des sacs jaunes, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Où trouver le point de collecte le plus proche ?
La carte des points d'apport volontaire pour les biodéchets est disponible sur le site de Vichy Communauté ***www.vichy-communaute.fr/collecte-des-biodechets/*** *ou à partir du lien de la ville* ***www.ville-vichy.fr/dechets****.*

Que deviennent les déchets alimentaires déposés dans les bornes ?
Ces déchets étant fermentescibles, ils vont dégager du biogaz qui sera capté pour le fonctionnement de l'usine et des entreprises alentours, ainsi que des habitations situées à proximité du site.
Quant à la matière produite, il s'agit de digestat qui, riche en minéraux tels que potassium, phosphore et azote, permettra d'amender les terres agricoles environnantes de manière naturelle, sans pesticides.

Comment sont entretenues les bornes ?
Les bornes sont lavées et désinfectées à fréquence adaptée, avec des produits professionnels écologiques, respectueux de l'environnement. De plus, en cas de salissure de la poignée, une pédale en contrebas active également l'ouverture de la trappe. En cas de dépôt au pied des bornes, les services propreté assurent une surveillance quotidienne des sites mais nous appelons au civisme des habitants pour ne pas déposer de sacs au pied des bornes. •

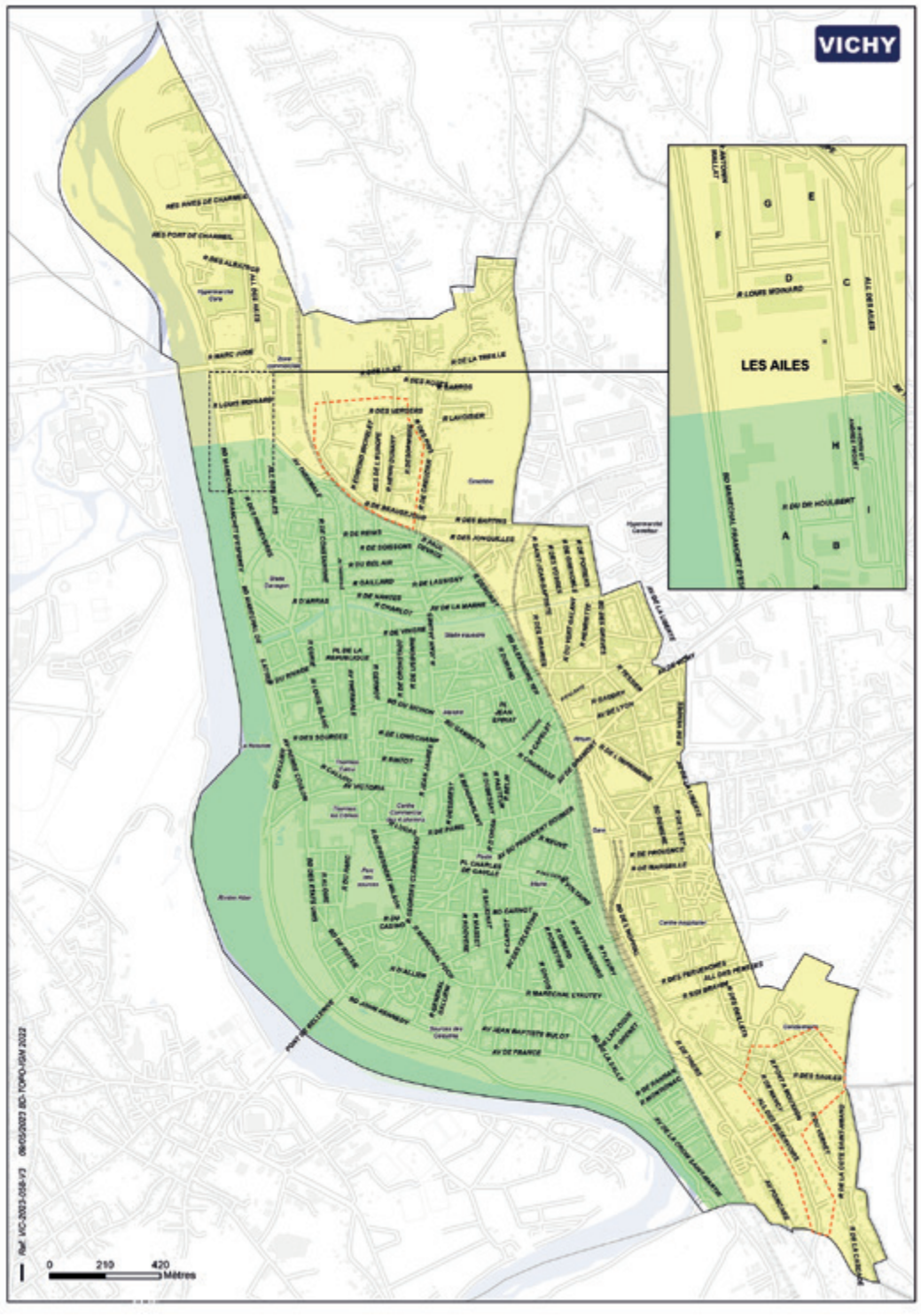

SECTEURS DE COLLECTE

EXPÉRIMENTATION : Grâce au tri sélectif vos poubelles noires sont moins importantes, **à partir du 1er décembre 2024 il n'y aura plus qu'un seul jour de collecte** (voir ci-dessous)

Secteur 1 :
Collecte du sac noir ou bac noir le vendredi dès 4h.
Collecte du sac jaune ou bac jaune le mercredi dès 4h.

Secteur 2 :
Collecte du sac noir ou bac noir le vendredi dès 19h.
Collecte du sac jaune ou bac jaune le mercredi dès 19h.

Collecte des déchets d'ordures ménagères résiduels : le lundi matin dès 4h (sortie des sacs/bacs la veille au soir à partir de 18h30).
Collecte des déchets d'emballages recyclables : le mercredi matin dès 4h (sortie des sacs/bacs la veille au soir à partir de 18h30).
Collecte des déchets organiques : le jeudis au niveau des points d'apports volontaires biodéchets.

UN ŒIL SUR LA VILLE : VICHY OPTIMISE SA SÉCURITÉ PAR LA VIDÉOPROTECTION

Depuis 2007, la Ville de Vichy a considérablement développé son dispositif de vidéoprotection, avec actuellement plus de 430 caméras, et continue à le déployer dans les quartiers, au rythme de 50 nouvelles caméras par an. Aide indispensable aux forces de l'ordre, pour leurs interventions et dans la prévention des actes de délinquance, le dispositif démontre également son utilité dans les enquêtes : en 2023, près de 60 % des 250 réquisitions d'images ont abouti à l'élucidation d'infractions ou délits.

Le Centre de Surveillance Urbain (CSU), situé au sein de la police municipale, joue un rôle central dans cette mission. Les agents qui se relaient 7j/7j en saison reçoivent les images captées par les caméras installées dans toute la ville et collaborent également avec le commissariat de la police nationale. Les données sont centralisées et conservées, grâce à des serveurs et bases de stockage sécurisés, pour une durée de 20 jours en toute confidentialité.

La vidéoprotection permet de prévenir ou dissuader la délinquance, de lutter contre les incivilités telles que les dégradations ou dépôts d'ordures sauvages, elle permet aussi un appui important des forces de l'ordre : les images captées peuvent être utilisées par la police municipale et nationale pour identifier les auteurs d'infractions, résoudre des enquêtes et faciliter les interventions en temps réel en cas de problème. Elle est aussi utile pour la gestion des foules lors d'événements publics et protège les bâtiments municipaux en surveillant les accès. Les six agents du CSU sont en communication constante avec les brigades sur le terrain et peuvent signaler toute situation suspecte, permettant ainsi une action rapide et efficace. En 2023, 248 réquisitions policières ont nécessité des extraits vidéo, permettant d'obtenir des résultats positifs dans 57 % des investigations !

Parmi les caméras utilisées, quatre types principaux sont déployés :

- Les caméras mobiles, qui peuvent être pilotées manuellement où suivre un parcours autonome sur 360°.
- Les caméras fixes à 180°, couvrant une large zone en permanence.
- Les caméras fish eyes, petites et discrètes, souvent utilisées dans des espaces nécessitant une vigilance subtile.
- Les caméras de visualisation des plaques d'immatriculation (VPI), permettant de repérer les véhicules à différents points stratégiques. Les images capturées sont consultables en direct par la police municipale, mais seule la police nationale peut exploiter les données liées à la reconnaissance des plaques dans le cadre d'une enquête.

Il est important de noter que seules les zones publiques sont filmées, les habitations privées sont exclues du champ de surveillance.
En complément, certains lieux, comme le parking souterrain de La Poste, disposent de leur propre système de surveillance, accessible uniquement par les agents du parking.

Enfin, Vichy ne cesse d'étendre ce dispositif, avec un projet d'installation de plusieurs caméras supplémentaires dans le Parc des Sources. •

La vidéoverbalisation, une technologie complémentaire à la vidéosurveillance, est également en place à Vichy. En cas d'infraction liée au stationnement, un cliché de la situation *(avec date, heure, emplacement et plaque d'immatriculation)* est pris et utilisé comme preuve pour dresser une amende. En 2023, ce sont 705 infractions qui ont pu être relevées grâce à ce système. À noter que, pour toute autre demande de consultation des images enregistrées, une réquisition est nécessaire.

LES NOUVEAUX COMMERCES À VICHY

L'offre commerçante de Vichy s'enrichit cette année avec l'arrivée de nouveaux commerces. Et ce n'est pas fini ! D'autres ouvertures sont à venir, alors restez connectés et suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour ne rien manquer.

ILS ONT OUVERT :

CAFÉ MELODY - Café/bar ▸ 15 passage du commerce

OBEN BAR - Bar d'ambiance, cocktails et planches dinatoires ▸ 11 rue de Banville

LES PORTOS - Bar à tapas portugais ▸ Passage de l'Amirauté

SAGA COSMETICS - Cosmétiques ▸ Centre commercial des 4 chemins

WAGYU RESTAURANT - Restaurant steakhouse ▸ 107 avenue des Célestins

ZOOM SUR :

MOONBO
Spécialité de donuts et bubble-tea
▸ 40 rue de Paris

ON AIR
Salle de sport
▸ Centre commercial des 4 chemins

CAFÉ COLADA
Coffee shop & bar à cocktail
▸ 28 rue Montaret

LE BUVEUR D'ENCRE
Salon de thé, épicerie, jeux et lectures
▸ 5 passage Giboin

CARRÉ BONITA & LA PASTILLE
Café snack Bar, bar à ambiance, mini golf (Déligolf) ▸ Quai d'allier

L'ODYSSÉE VÉGÉTALE
Atelier boutique végétale
▸ 8 rue du Président Wilson

ILS ONT CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE :

LE FIDÈLE BERGER - Café/brasserie ▸ 24 rue du Président Wilson

LE MORNY - Café/brasserie ▸ 34 rue Lucas

GRAND ÉCRAN CINÉMA ▸ Centre commercial des 4 chemins

ILS ONT DÉMÉNAGÉ :

LE MONDE DE LÉLÉ - Boutique prêt à porter / décoration bohème chic ▸ 15 rue de l'hôtel des postes

VICHY LES QUARTIERS /// PROXIMITÉ

VISITES ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES COMITÉS DE QUARTIERS

Vous vous intéressez à la vie de votre quartier, de votre ville ? Vous souhaitez faire des propositions, trouver des réponses à vos questions ? Participez aux visites et venez assister aux réunions organisées et animées par les comités de quartier en présence des élus et des services de la Ville.

• QUARTIER JEANNE D'ARC - LES BARTINS - BEAUSÉJOUR
La visite a eu lieu le jeudi 12 septembre.
Réunion : Mardi 11 février à 18h, à la Mutualité.

• QUARTIER LES AILES - PORT DE CHARMEIL
La visite a eu lieu le jeudi 12 septembre.
Réunion : samedi 8 février à 10h30 au Centre René-Barjavel.

• QUARTIER CHAMP CAPELET
La visite a eu lieu le mercredi 18 septembre.
Réunion : mercredi 12 février à 18h, à la Mutualité.

• QUARTIER LES GRAVES - LES ROMAINS
La visite a eu lieu le mercredi 18 septembre.
Réunion : mardi 4 février à 18h, à la salle « La Barak ».

• QUARTIER CŒUR DE VILLE - JAURES - VICTORIA
La visite a eu lieu le jeudi 19 septembre.
Réunion : samedi 25 janvier à 10h, à la Salle des Fêtes.

• QUARTIER DU VIEUX VICHY
La visite a eu lieu le jeudi 19 septembre.
Réunion : mercredi 5 février à 18h, au Centre Culturel de Vichy.

• QUARTIER DENIÈRE HÔPITAL
La visite a eu lieu le jeudi 19 septembre.
Réunion : vendredi 24 janvier à 18h, à la Mutualité.

• QUARTIER LES GARÊTS
La visite a eu lieu le vendredi 20 septembre.
Réunion : mardi 21 janvier à 18h, à la salle des Garêts.

Visite du quartier Jeanne d'Arc - Les Bartins - Beauséjour

visite du quartier Les Ailes - Port de Charmeil

• QUARTIER RÉPUBLIQUE - LAC D'ALLIER
Visite : mercredi 9 octobre à 10h, rdv square de la République.
Réunion : samedi 25 janvier à 15h, à la Mutualité.

• QUARTIER THERMAL
Visite : mercredi 9 octobre à 13h30, rdv devant l'hôtel Aletti.
Réunion : vendredi 7 février à 18h, au Mercure *(à confirmer)*.

• QUARTIER FRANCE - CROIX SAINT-MARTIN
Visite : mercredi 9 octobre à 15h30, rdv devant le Parc du Soleil.
Réunion : Samedi 8 février à 15h, au Parc du Soleil.

VICHY À L'ÉCOUTE /// EXPRESSION DE L'OPPOSITION

GROUPE "VICHY C'EST VOUS"

APPORTER DES RÉPONSES LOCALES À L'INFLATION : LE REFUS D'OBSTACLE DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis plusieurs mois, nous intervenons régulièrement en commissions et en conseil municipal sur le sujet qui préoccupe le plus les Français : l'inflation. Régulièrement, nous nous sommes opposés aux décisions de la majorité municipale qui étaient en mesure de l'aggraver. Nous avons ainsi dénoncé les hausses de la taxe foncière, tout comme les hausses des tarifs municipaux, que nous estimions injustes et non nécessaires au regard de la santé budgétaire de notre ville. Malheureusement, face à cela, nous n'avons ni eu l'écoute, ni l'assurance d'un souhait d'engager un travail sur cette question. Évidemment, une commune n'a que peu de leviers pour agir fortement dans ce domaine, contrairement à l'Etat. Mais elle en a, et nous aimerions que notre municipalité fasse davantage preuve d'empathie vis-à-vis des Vichyssois qui peinent à faire face à des dépenses contraintes particulièrement élevées. •

Arnaud Petelet-Valero, Mahmoud Farwati, Magali Dubreuil

GROUPE "VICHY BLEU MARINE"

Suite à une action en justice de l'association PUMSD (Pour Une Mobilité Sereine et Durable) soutenue par la Ligue de défense des conducteurs, la cour administrative d'appel de Marseille a déclaré, le 30 avril dernier, que les ralentisseurs quel que soit leur nom doivent être conformes aux règles définies par le décret 94-447 du 27 mai 1994. Jusque-là, des municipalités prenaient des libertés sur les formes et hauteurs de leurs ralentisseurs au prétexte qu'il s'agissait de coussin berlinois, lyonnais, plateau traversant et autres « gendarmes couchés ».

Les ralentisseurs, de plus en plus de forme trapézoïdale et supportant un passage piéton, doivent être dûment signalés par des peintures au sol et en amont, ainsi qu'à hauteur de l'ouvrage, par un panneau de rappel. Aucun ne peut être construit à moins de 40 m d'un virage et de 25 mètres d'un pont, sur un axe où circule une ligne de transport collectif. Et s'il passe plus de 3 000 véhicules par jour. Une estimation conclue qu'un tiers de ces dispositifs seraient « non conforme ».

Une application est disponible pour signaler les ralentisseurs posant des problèmes de sécurité : https://activroute.org/signalement/20005. •

Jean-Pierre Sigaud

La loi du 27 février 2002 prévoit de réserver un espace d'expression à l'opposition municipale au sein des bulletins d'informations municipales, L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales.

LA RUE DU VERNET

Les travaux de plantation de la rue du Vernet, réalisés par le service des espaces verts, seront achevés cet automne. Des arbres ont déjà été plantés en haut de la rue, et une prairie fleurie temporaire a été mise en place pour rendre le sol plus fertile.

Pour harmoniser avec l'avenue de Beltrame, des arbustes à floraison estivale, des vivaces printanières et estivales, ainsi que des plantes locales seront plantés. L'aménagement favorisera également l'infiltration des eaux de pluie, bénéfique pour les plantations et la gestion des eaux. •

LES TRAVAUX EN BREF :

Bâtiments :

- **Gymnase des Ailes :** désamiantage et réfection de la couverture (travaux grêle).
- **Palais des Congrès-Opéra :** remplacement des émetteurs de chauffage défectueux sur le Palais des congrès.
- **Office du tourisme :** remplacement de la plateforme élévatrice (accès PMR).
  Réparation de la verrière (travaux grêle).
- **École maternelle Pierre-Coulon :** réparation des volets roulants.
- **École Georges-Méchin :** remplacement de l'étanchéité de la cantine (travaux grêle).
- **CCAS :** remplacement de l'étanchéité (travaux grêle).
- **Rénovation de l'église Saint-Blaise** : tranche ferme - fin du chantier novembre 2024.
- **Relevage de l'orgue l'église Saint-Louis :** fin du chantier novembre 2024.
- **Réhabilitation et extension du club de l'Aviron :** démarrage phase 1 en juillet, démarrage de l'extension en septembre.
- **Centre Culturel de Vichy :** réfection des peintures des cages d'escaliers, travaux en cours, fin des travaux en novembre.

Voirie :

- **Rue des 4 Vents :** rénovation des réseaux, des trottoirs et de la chaussée.
- **Rue Besse :** rénovation du réseau d'assainissement et eaux pluviales par Vichy Communauté et du réseau gaz par GrDF. Rénovation des trottoirs et de la chaussée.
- **Passage du Commerce :** enfouissement des réseaux électriques par le SDE03.
- **Rue de Creuzier :** rénovation des trottoirs et de la chaussée par Vichy Communauté.
- **Rue de la Côte Saint-Amand :** création d'une piste cyclable par Vichy Communauté.
- **Avenue Poncet, rue de Lisbonne, rue de l'Est, avenue des Célestins, place Sévigné :** rénovation des réseaux électriques par ENEDIS.
- **Boulevard de l'Hôpital :** reprise du mur de clôture par la SNCF. Création d'une piste cyclable par Vichy Communauté.
- **Ponts rue de Constantine et boulevard des Graves, rue Jean Jaurès :** études en cours pour l'inspection détaillée des ouvrages.
- **Cité des Ailes :** rénovation du réseau d'assainissent par Vichy Communauté.
- **Ville entière :** fin de la mise en place de la zone 30 et du double-sens cyclable.

Espaces verts :

- En partenariat avec la Fédération des chasseurs de l'Allier, **les élèves de l'école Jacques-Laurent planteront 80 mètres de haies bocagères** composées d'essences locales pour enrichir la biodiversité et renforcer les corridors écologiques à Vichy, cet automne.
- **Un parcours apicole et une rocaille de plantes mellifères seront aménagés au Parc Napoléon III** pour sensibiliser le public à la pollinisation et promouvoir le rucher, avec une ouverture prévue cet automne.
- **Les récoltes d'été ont été abondantes dans les jardins partagés** des Cerisiers, Lyautey, Denière et du Parc du Soleil, grâce à l'engagement des habitants, des centres de loisirs, de la résidence intergénérationnelle des Docks de Blois et de la structure SAGESS, en partenariat avec le service des espaces verts de Vichy.

RENAISSANCE DU CŒUR THERMAL, CHRONIQUE D'UNE VILLE D'EAUX

La partie centrale du Parc des Sources a été ouverte au public le 21 juin dernier, à l'occasion du passage de la flamme olympique à Vichy. Cet événement a offert aux Vichyssois l'occasion idéale de redécouvrir ce lieu emblématique en pleine transformation. Tout au long de l'été, ils ont pu profiter de ces nouveaux aménagements, se réappropriant peu à peu l'espace et imaginant l'aspect final que prendra ce parc une fois les travaux achevés.

Depuis lors, les travaux se poursuivent avec la pose des dalles en béton au-dessus des fontaines. Le cadre métallique sera bientôt installé afin de recevoir le revêtement en dalles de calcaire. Par ailleurs, les réglages de la fontainerie sont sur le point de débuter, tout comme le complément de terrassement autour du Palais des Congrès et des fontaines.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Dans le cadre de la rénovation du Parc des Sources, la Ville sollicite les exploitants à manifester leur intérêt en vue de l'occupation du domaine public à titre commercial pour l'exploitation des kiosques marchands du Parc des Sources.

Dans ce contexte de rénovation et la perspective d'une fin de travaux en début d'année, l'ouverture des kiosques est souhaitée pour le 21 juin 2025 pour des activités de limonaderie, petite restauration ou équivalent.

Les exploitants intéressés doivent constituer un dossier de candidature avant le 18 novembre 2024. •

Plus d'information sur **www.ville-vichy.fr**

Du côté des kiosques marchands, celui situé à l'est est presque terminé, avec seulement la réfection du parquet restant à faire. Les travaux concernant son voisin d'en face vont bientôt commencer avec, pour première étape, la mise en place du confinement nécessaire au déplombage.

Du côté de la rue Eisenhower le résultat se dévoile petit à petit, devant la galerie Napoléon III et les bancs ont déjà été installés.

Côté Fer à Cheval, la place Victor Hugo devrait être finalisée avant Noël avec la pose de plots en béton et du revêtement au sol. Les trottoirs de la rue de la Source de l'Hôpital sont en cours de réalisation. Il est également à noter que le nombre de bancs a été doublé au cœur du Fer à Cheval pendant l'été. Les travaux de réfection du kiosque à musique ont débuté, tout comme les aménagements autour du Samoa, dont l'ouverture est prévue d'ici la fin de l'année. •

Le calendrier

TERMINÉ	**ÉTÉ 2024**	
	Livraison - Étape 1 « **CŒUR DU PARC** »	• Cœur du parc et du Fer à Cheval • Rues de Banville, du Casino, Wilson, Source de l'Hôpital
A VENIR	**PRINTEMPS 2025**	
	Livraison - Étape 2 « **FONTAINES ET KIOSQUES** »	• Kiosque à musique et pavillon de la Source de l'Hôpital • Mise en eau des Fontaines • Rue du Parc, place Aletti et avenue Thermale • Galerie rue Wilson et Grande Arche • Casino Partouche • Thermes Callou
	ÉTÉ 2025	
	Livraison - Étape 3 « **QUARTIER THERMAL** »	• Piétonisation de la rue de Belgique et de la rue Prunelle • Rue Petit
	HIVER 2025	
	Livraison - Étape 4 « **GALERIES** »	• Fin de la restauration des 700 m de galerie-promenoir